

ROQUEFORT

Aqualande poursuit sa transition énergétique

Le leader européen de la truite veut réduire de 60 % ses émissions de CO2 d'ici 2040. Les huit écloséries et 31 piscicultures sont concernées

Mercredi 27 novembre, à Roquefort, Renaud Lagrave, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, était reçu par Stéphane Dargelas, PDG d'Aqualande, pour parler transition énergétique. Une initiative soutenue par la Région depuis 2022, à travers un schéma directeur de décarbonation (lire par ailleurs) visant à réduire de 30 % ses émissions de CO2 d'ici 2030 et de 60 % avant 2040, par rapport à 2022. Et ce sur les huit centres de sélection et écloséries, ainsi que sur les 31 piscicultures gravitant à moins de 100 kilomètres des deux sites de transformation de Roquefort et Sarbazan.

Tel est le profil du leader européen de la transformation de truites (1), né en 1990 à Roquefort et assurant aujourd'hui 70 % de la consommation nationale, grâce à une filière complète, allant de la sélection génétique des reproducteurs jusqu'à la distribution.

Plus de chaudières à gaz

Ce qui valait bien une visite détaillée, sous la conduite du président-directeur général et des responsables des deux sites de transformation, distants de 3 kilomètres. À Roquefort (17 % de l'énergie consommée), il est prévu sur les deux prochaines années de regrouper les deux unités autour d'une chaîne du froid plus cohérente (la production d'œufs ne bouge pas : 80 tonnes par an) avec remplacement des groupes, suppression des chaudières à gaz, récupération d'énergie et isolation performante. Sur Sarbazan (83 % de l'énergie consommée, majoritairement par les fumoirs) il est prévu de supprimer les chaudières gaz et d'assurer 15 % de la production d'électricité par l'installation d'ombrières pho-

LA DÉCARBONATION

La décarbonation a pour objectif d'accompagner les entreprises industrielles dans l'investissement en équipements et procédés utilisant une énergie à faible teneur en carbone, telles le solaire, l'éolien, l'hydraulique, la géothermie, le nucléaire ou la biomasse (bois-énergie, biocarburants et biogaz). Contrairement aux énergies fossiles (pétrole, gaz), ces énergies renouvelables rejettent peu de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (dioxyde de carbone, méthane, etc.) et ont un impact limité sur le climat. Cette démarche vertueuse induira aussi une baisse de la facture énergétique d'environ 10 % en attendant l'opération d'autoconsommation liée à la production d'énergie photovoltaïque au niveau de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac.

tovoltaïques sur le parking et d'une centrale au sol produisant 1 400 MWh d'énergie verte par an. L'objectif est qu'en 2028, la consommation totale d'électricité diminue de 9 % et celle de gaz de 91 %, induisant une réduction d'émission de CO2 de 230 tonnes par an.

Stéphane Dargelas a annoncé un investissement global de 16 millions d'euros sur les cinq prochaines années et ce malgré une situation économique moins favorable pour l'agroalimentaire dans son ensemble. « On serre les vis et on fait le dos rond » convaincus que « la truite, qui prend le pas sur le saumon » reste un marché porteur.

Jean-Marie Tinarrage

(1) Aqualande emploie au total un peu plus de 1 000 personnes, dont 750 sur les sites de Roquefort et Sarbazan.



Stéphane Dargelas et Renaud Lagrave dans la chaufferie des fumoirs, première consommatrice d'énergie du groupe. J.-M. T.